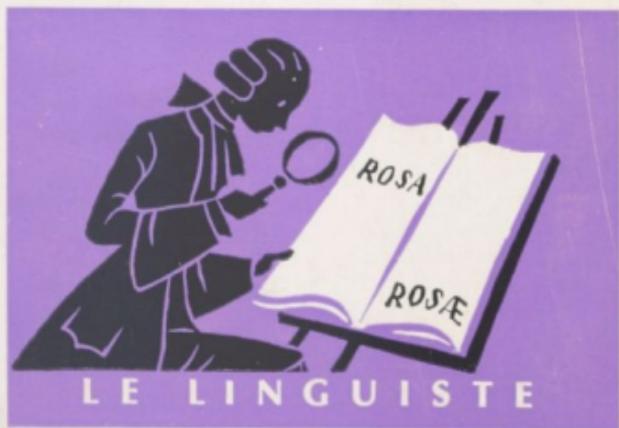


MAURICE HOUIS

5/5

**ANTHROPOLOGIE
LINGUISTIQUE
DE
L'AFRIQUE NOIRE**

COLLECTION SUP



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

LE LINGUISTE
Semestre dirigé par André MARTINOT

II

ANTHROPOLOGIE
LINGUISTIQUE
DE
ANTHROPOLOGIE LINGUISTIQUE
DE L'AFRIQUE NOIRE

par
MAURICE HOURS

*Docteur ès Lettres et Sciences
de l'Université de Caen*

176

OL - - 5 10 1771 - 18 139

X BRESSES - U DE FRANCE

32 178, Boulevard Saint-Germain, Paris

1) 1971

ANATOMY OF THE LINGUISTIC
DR. J. H. H. H. H.

1911



« LE LINGUISTE »
Section dirigée par André MARTINET

11

ANTHROPOLOGIE
LINGUISTIQUE
DE
L'AFRIQUE NOIRE

par

MAURICE HOUIS

*Professeur à l'Institut national
des Langues et Civilisations orientales*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, Paris

1971

A la mémoire de mon père et de ma mère.

Et de même la vie sociale n'est
que le verset double de l'action de
grâces ou hymne,

Par lequel l'humanité absorbe
son principe et en restitue l'image.

CLAUDEL, *La ville.*



Dépôt légal. — 1^{re} édition : 3^e trimestre 1971

© 1971, Presses Universitaires de France

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

INTRODUCTION

PROBLÉMATIQUE ACTUELLE

Il est une exigence ressentie par un nombre croissant d'Africains, celle d'intégrer leurs langues à part entière dans leur développement afin qu'elles ne soient plus en marge, mais un facteur qui y participe et qui l'exprime.

Mais, dira-t-on, il y a de multiples langues en Afrique ? Comment fonder une politique linguistique sur la base de multiples champs d'intercommunication ? Il n'est certes pas question de nier l'évidence et de cacher la difficulté, mais c'est une erreur fallacieuse de ne voir dans la situation du langage en Afrique noire qu'un inextricable damier linguistique.

L'objection ne tient pas devant trois arguments. Tout d'abord, il existe des communautés linguistiques démographiquement importantes (hausa, swahili, manding, wolof, peul, yoruba, lingala, baulé, moré, ibo, éwé, fon, songay, sango, etc.). Il y a plus de locuteurs hausa que de citoyens suisses ou hollandais. Le prestige et l'extension de ces langues se réfèrent à une histoire plus ou moins ancienne selon les cas, mais toujours à une histoire précoloniale.

Ensuite, il est très fréquent que les Africains dont la langue première n'est pas l'une de ces langues à prestige soient bilingues. Les grandes langues en question appartiennent à des communautés autour desquelles gravitent des communautés de moindre prestige dans un processus lent d'assimilation. Selon que celles-ci sont plus ou moins divisées du point de vue dialectal, qu'elles sont plus ou moins en dépendance économique, qu'elles ont hérité du passé une plus ou moins grande stabilité politique, elles ne font de la langue à prestige qu'un usage minimal,

ou au contraire un usage plénier qui polarise une grande partie des messages. Il y a des degrés dans le bilinguisme. Ainsi les grandes langues acquièrent une fonction véhiculaire qui peut se manifester très loin de leur territoire d'origine. Il y a des langues en pointe, il y a des langues en perte de vitesse. Il y a des situations de bilinguisme qui tendent vers le monolinguisme quand la langue seconde se substitue à la langue première grâce à sa plus grande efficacité. La situation du langage en Afrique noire est dynamique.

Enfin, un troisième argument. Même là où il y a véritablement une multiplicité de langues, où aucune ne domine par le nombre des locuteurs, par le prestige ou par l'efficacité pratique, il est fréquent que ces langues, dans une zone déterminée, soient étroitement parentes, que leurs systèmes et leurs structures soient les mêmes d'un point de vue typologique¹. C'est le cas entre l'éwé et le fon, entre l'éwondo et le basa, entre le baulé et l'anyi. On pourrait multiplier les exemples. La conséquence est qu'une économie certaine au plan pédagogique peut être réalisée puisque ces langues entre lesquelles il n'y a pas toujours d'intercompréhension opèrent néanmoins selon le même type de fonctionnement.

Mais, dira-t-on encore, toute politique linguistique reconnaissant dignité et officialité aux langues africaines aura pour conséquence d'évacuer progressivement le français et l'anglais? Il y a à cela bien des réponses. Nous y reviendrons. La scolarisation primaire en français ou en anglais revient à imposer une langue à des enfants dont la majorité, dans leurs vies d'hommes, n'aura pas besoin professionnellement. L'enseignement en langue africaine est un facteur qui permet d'éviter cette grave rupture qu'on constate entre la vie scolaire et la vie

1. Maurice Houis, *Réflexions sur une double corrélation typologique*, *Journ. West Afric. Lang.*, Cambridge, Univ. Press, VII, 2, 1970, 59-68.

extra-scolaire et qui va à l'encontre d'un développement harmonieux de la personnalité, respectueux de la sensibilité, en continuité avec l'éducation familiale. Il faut dénoncer ici cette malhonnêteté et cette absurdité répandues parmi des générations d'enseignants et selon lesquelles toute justification d'un enseignement en français ou en anglais ne peut se faire que sur la péjoration des langues africaines, sur l'obligation de reléguer celles-ci dans une oralité et dans une sémantique traditionnelles et statiques.

Le problème n'est pas d'évacuer les langues européennes; elles sont senties comme nécessaires dans les relations interafricaines larges, dans les relations avec le monde extérieur, pour accéder à une grande partie de la presse et des livres. Le problème n'est pas non plus de savoir si les langues africaines ont les propriétés internes requises pour assumer une fonction d'enseignement et de divulgation par l'écrit. Elles sont, comme toute langue, adaptées aux besoins de communication des gens qui les parlent et, si ces besoins s'élargissent, l'ouverture et l'enrichissement de la langue sont affaire de politique et de décision du pouvoir. Il suffit de se mettre au travail. Les exemples du swahili et du hausa, pour ne citer que ceux-là, sont suffisamment probants.

Le problème est de penser une politique linguistique avec les langues africaines comme véhicule d'enseignement, d'information et de culture, dans une prospective qui avance par étapes précises. Il s'agit de faire en sorte que le développement qui est une ouverture sur la modernité entraîne avec lui les langues africaines dans sa technologie et dans sa philosophie. Le problème est aussi de situer l'émergence du français ou de l'anglais là où ces langues sont utiles, en conformité avec les fonctions linguistiques que les Africains leur reconnaissent dans la situation historique présente.

Pour que les langues soient utilisées dans le développement, et au départ dans l'enseignement, il faut en

avoir dégagé l'identité. C'est un travail qui relève de la science linguistique. On ne fonde pas une pédagogie sur une connaissance imparfaite du matériel phonétique ou des lois de fonctionnement de la langue. Or la science linguistique est une science de l'homme qui, malgré la pluralité des écoles et à travers elle, est parvenue à une réelle rigueur dans ses démarches et ses formulations. C'est une vieille habitude, face aux langues africaines, de se contenter de peu en matière de rigueur. Nous verrons qu'il y a un sous-développement théorique de la linguistique négro-africaine. Or il n'y a pas de raison de refuser aux langues de l'Afrique un esprit systématique qu'on n'a jamais refusé, et qu'on n'a jamais eu l'idée de refuser, aux langues européennes.

Ce n'est pas l'objet de ce livre de traiter de l'identité des langues. Celle-ci sera l'objet d'un livre prochain qui existe déjà en un sens dans notre enseignement. Il nous est apparu qu'un préalable s'imposait, à savoir de cerner les grands dynamismes de l'anthropologie linguistique africaine. Notre objectif est ainsi d'intégrer les problèmes cardinaux de description et de typologie phonologiques et grammaticales dans une approche plus générale d'ordre sociologique et historique. C'est pourquoi nous allons être amené à poser de multiples interrogations selon un large éventail de problèmes. Il y aura néanmoins un thème commun, le langage africain, spécifiquement marqué par l'oralité et le bilinguisme, ainsi que par une instance dialectique à s'affirmer comme véhicule d'une culture.

Un bref historique de la linguistique négro-africaine va permettre de situer celle-ci dans ses relations avec la colonisation, plus généralement avec l'ouverture inquiète de l'Europe sur le monde ultra-marin, mais aussi avec l'évolution de l'anthropologie et de la linguistique du XIX^e siècle. Nous comprendrons ainsi mieux pourquoi, en cas de besoin d'une information précise sur une langue

africaine, nous n'avons souvent guère le choix qu'entre un manuel élémentaire de facture empirique ou une thèse éminemment technique et érudite.

Il faut comprendre ensuite l'énorme différence qui existe entre la civilisation mondialiste d'origine européenne et la civilisation traditionnelle de l'Afrique à partir du critère des techniques de communication. La civilisation africaine est de ce point de vue orale. L'oralité n'est pas l'absence ou la privation d'écriture. Elle se définit positivement comme une technique et une psychologie de la communication à partir du moment où l'on réfléchit sur trois thèmes fondamentaux : la problématique de la mémoire dans une civilisation de l'oralité, l'importance sociologique, psychologique et éthique de la parole proférée, enfin la culture donnée, transmise et renouvelée à travers des textes de style oral dont les structures rythmées sont des procédés mnémotechniques et d'attention.

L'homme traditionnel africain, celui du sahel, de la savane, de la forêt, du littoral est *dans* la nature technologiquement et spirituellement. Il y puise ses ressources ; il y puise aussi de multiples signifiants, rituels ou contingents, par lesquels s'opèrent les échanges mutuels entre lui et les puissances numineuses. Il se pose alors une question : comment faire entrer les signes de l'imaginaire africain dans une typologie générale des signes ? Nous tenterons, face à cette interrogation, une réponse que d'aucuns ont trop souvent simplifiée par l'étiquette labile de symbole et de symbolisme.

Les communautés linguistiques africaines ont été modelées par une histoire dont il n'est pas aisé le plus souvent de démêler l'écheveau. Nous connaissons mieux l'époque moderne, et par bonheur nous disposons d'un livre sur l'histoire précoloniale, coloniale et récente de la communauté swahili. Nous le prendrons comme exemple d'un microcosme à travers lequel nous sont rendus sensibles

tous les problèmes anthropologiques, aux plans de la théorie et de la pratique, que pose l'ouverture d'une langue africaine sur le monde moderne.

L'Afrique noire est un terrain de choix pour l'étude des situations de bilinguisme. On s'en est peu soucié jusqu'à présent. Il est des situations originellement africaines, dont l'explication exige qu'on remonte en deçà de la colonisation. L'importance actuelle et en progression du manding est inséparable de l'histoire du Mali et de celle de l'Etat bambara de Ségu. L'histoire du moré doit être située dans l'éclairage de la longue histoire de l'Etat théocratique des Mosi. A ce bilinguisme originel s'en ajoute un autre, plus récent, le bilinguisme africano-européen qui pose des problèmes spécifiques. On peut esquisser une typologie des situations de bilinguisme en rapport avec plusieurs facteurs tels que les groupes sociaux concernés (secteur restreint ou société globale), l'importance de l'acculturation, les zones et les moments où sont utilisées les langues secondes, leurs conditions d'acquisition, les degrés de compétence.

Enfin, le moment n'est plus de se faire l'avocat des langues africaines, mais de penser, *jusqu'aux exigences les plus techniques*, tout un projet : débrider une situation afin de résorber les facteurs d'aliénation, cerner l'impulsion que confère le dynamisme du développement à l'usage des langues africaines, étudier les conditions de leur émergence dans le processus même de ce développement, prévoir leur normalisation, la progression graduelle selon laquelle elles doivent assumer leur fonction dans l'enseignement, l'administration, l'information et la culture, définir les modalités qui assurent leur équilibre dans les situations de bilinguisme originelles et modernes.

MISE EN PERSPECTIVE

Pendant longtemps la documentation et les travaux de synthèse portant sur les langues africaines furent

le fait d'auteurs étrangers au continent africain. Ce n'est qu'assez récemment qu'on peut compter un nombre respectable de linguistes africanistes africains agissant dans un cadre officiel et universitaire, encore qu'il faille signaler que la grande majorité appartient à la zone anglophone de l'Afrique. Toutefois, les congrès et les réunions organisés par la Société Africaine de Culture, par la revue *Présence africaine*, par l'Unesco ont largement contribué à forcer l'attention du public sur les problèmes linguistiques et leurs racines politiques. Le premier numéro de *Présence africaine* date de 1947.

Quelques noms africains apparaissent dans la bibliographie antérieurement à l'époque récente. Dib Delobsom et Paul Hazoumé pour l'Ouest africain ont contribué indirectement par leurs travaux ethnographiques à enrichir la documentation linguistique. Moussa Travélé, quoique bien empiriquement, a travaillé sur le bambara. Nombreux sont les Africains qui ont écrit dans les *Notes africaines* de l'Institut Français d'Afrique Noire. Plus récemment, nous devons au président Léopold S. Senghor des articles (dès 1943) sur le sérer et le wolof.

Ces personnalités, que tout anthropologue doit connaître, restent néanmoins à leur époque des cas isolés bien que les écrits de Paul Hazoumé et Léopold Senghor aient incontestablement une portée scientifique.

On peut remonter plus loin, à Samuel Ajayi Crowther. Il fut vraisemblablement le premier citoyen d'Afrique à étudier les langues à l'échelle des travaux où se situait l'Institut de Fourah Bay en Sierra Leone au milieu du siècle précédent; sa contribution aux langues de Nigeria fut, en son temps, importante¹.

Si la littérature est bien différente de la linguistique, il n'en reste pas moins qu'elle est pour celle-ci une

1. Robert G. ARMSTRONG, *The study of West African languages : an inaugural lecture*, Ibadan Univ. Press, 1964, 74 p.

réserve de textes. Or, la plupart des textes qui sont transmis, renouvelés, créés par les diseurs africains sont oraux dans leur style et dans leur existence. Ils sont par là même animés d'une vie autonome dont l'essentiel est resté à l'abri de la curiosité européenne, ne serait-ce qu'en raison de la barrière linguistique. Ceci a une autre signification, à savoir qu'ils sont aussi restés étrangers à la technologie de l'impression et en dehors du dépôt de l'écrit. Ce qui transparait à l'impression n'est qu'une petite mesure de ce qui existe et de ce qui se crée quotidiennement au fil de l'actualité.

Certes, il existe des œuvres écrites en langues africaines surtout en swahili et dans les domaines peul et hausa. « Le Fouta-Djalou, écrit Alfâ Ibrâhîm Sow, se présente comme la patrie de nombreux écrivains qui, à partir du XIX^e siècle notamment, nous ont laissé des œuvres abondantes et diversifiées tant en langue arabe qu'en *fulfulde* ou langue peule, et qui continuent de nos jours d'écrire dans les deux langues »¹. Il s'agit d'œuvres qui restent régionales, limitées dans leur extension, recopiées maintes fois en manuscrits.

Il est toutefois des œuvres imprimées. *Présence africaine* dans son n^o XXV-XXVI (p. 237) donne une liste de volumes écrits et publiés en langues africaines par le Bureau Littéraire d'Afrique Orientale de 1948 à 1956. Il faut citer aussi le remarquable *Chaka* écrit en langue sesuto par Thomas Mofolo², traduit en anglais en 1931 et en français en 1939. On se doute peu de l'importance de cette littérature indigène écrite, car elle ne dépasse guère les frontières de la communauté linguistique où elle naît.

Quant aux textes de style oral, créés dans et pour une

1. Cf. p. 181, Notes sur les procédés poétiques dans la littérature des Peuls du Fouta-Djalou, *Présence africaine*, LIV, 1965, 181-195.

2. Trad. anglaise F. H. DUTTON, Oxford Univ. Press; trad. française ELLENBERGER, Paris, Gallimard.

situation d'oralité, fonctionnellement liés à l'éducation, à l'information et à la connaissance, leur existence est connue depuis longtemps, sous réserve d'une juste vue de leurs traits fondamentaux.

Une masse de textes a été publiée dans des revues africanistes, mais, le plus souvent, à travers leur traduction. Ils sont utiles pour un travail de comparaison des thèmes et une recherche sur leur extension, mais cela est insuffisant pour mener une analyse des textes en tant que témoignages de créativité et de culture. Or le problème est de les livrer sous une présentation écrite, doublée d'un enregistrement, qui en permette une étude exhaustive. La condition primordiale est de connaître l'identité de la langue, de l'avoir livrée à l'investigation linguistique. Des kilomètres de bandes et des centaines de pages dont la langue est transposée empiriquement sont l'équivalent de pièces de musée dont l'origine est incertaine.

La double nécessité d'une collecte et d'une publication s'impose. Plusieurs éditeurs ont créé des collections où sont publiés des textes originaux : *Classiques africains* chez Julliard, *Langues et littérature de l'Afrique noire* chez Klincksieck, *The Oxford Library of African Literature* chez Oxford University Press, les publications du *Musée de Tervuren*.

Sur la demande d'Etats africains, l'Unesco a suscité plusieurs réunions. Le Projet d'Histoire générale de l'Afrique va donner une impulsion, mais il existe déjà à Niamey un Centre Régional de Documentation pour la Tradition Orale, dont la zone d'intérêt est l'Ouest africain. Il serait souhaitable que de tels centres existent aussi pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique orientale, et non moins souhaitable que des engagements précis et à long terme soient pris par les gouvernements et l'Unesco afin que le fonctionnement en soit pleinement assuré.

Nous avons dit qu'une telle politique suppose que parallèlement un effort soit fait pour que l'identité des langues soit scientifiquement décrite. La publication de textes sans que la langue ait été systématiquement maîtrisée aboutit à livrer des documents dont une part de l'information qu'ils contiennent reste muette. A l'inverse, une langue qui n'est connue qu'à travers une description scientifique, sans qu'un corpus de textes ne vienne la manifester, n'est par là même lisible que par un public restreint de spécialistes. Certes, la description est un préalable nécessaire, car elle fournit les instruments qui vont permettre d'organiser la présentation des textes et d'en faire une lecture totale. Mais ce qu'il faut bien sentir, c'est qu'une véritable anthropologie linguistique ne peut se poursuivre que sur un au-delà de la description, sur un « trésor » de la langue à la mesure du patrimoine culturel et de la créativité des locuteurs.

Il y a donc un au-delà de la linguistique. Le terme qui le désigne le mieux est la philologie. Le problème pour les langues africaines est d'accéder au niveau philologique. Comme le signale Benjamin Lee Whorf, à mesure que les difficultés linguistiques majeures sont réduites, la recherche devient de plus en plus philologique, ses objectifs la portent vers les données subjectives, culturelles, historiques¹.

Il faudra bien se garder toutefois de ne pas envisager une philologie rigoureusement identique à celle dont le berceau est une civilisation écrite. Il s'agit d'une philologie de textes de style oral, d'un style qui est étranger au moulage de l'écriture, mais sensible à celui que lui impose le rythme.

1. *Language, thought and reality*, Cambridge (Mass.), 1956. Cité par Eric P. HAMP, *A glossary of American technical linguistic usage 1925-1950*, Utrecht, 1957, p. 36 (article « linguistics »). Le livre de B. L. WHORF est traduit en français sous le titre : *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël, 1969.

CHAPITRE PREMIER

LES LANGUES DE L'AFRIQUE NOIRE ET LA SCIENCE DU LANGAGE

La linguistique négro-africaine a déjà une histoire. Le meilleur éclairage qu'on puisse en donner est de la situer dans ses relations à deux dynamismes, l'ouverture de l'Europe sur un monde qui est autre, et la science du langage traversée de multiples tendances qui s'ignorent ou se rencontrent selon les temps.

Tout d'abord, l'ouverture ultra-marine de l'Europe sur l'Afrique; c'est une histoire complexe où s'affirment des motivations mercantiles, un apostolat missionnaire et une « vision de l'étranger » par lesquels l'intérêt porté aux langues du continent africain s'est trouvé lié soit à un opportunisme pratique, résolument inhumain ou tempéré de curiosité, soit à une volonté de traduire, superficielle ou profonde. Les témoignages les plus anciens écrits par des Européens sont des traductions de la doctrine chrétienne, mais aussi quelquefois des mots traînant dans les relations de voyage ou dans les inventaires de marchandises. Les grandes explorations du xix^e siècle, puis la colonisation, seront l'occasion de dévoiler tout un univers de langues, parallèlement aux progrès de l'anthropologie et à la maîtrise politique des grandes puissances.

Le second dynamisme est celui de la science du langage. Celle-ci s'est affirmée au XIX^e siècle comme essentiellement comparatiste et historique. La validité des synthèses proposées pour les langues indo-européennes exerça une puissance de mirage telle que d'ambitieuses synthèses apparurent très tôt à propos des langues et des peuples africains, alimentées par toute la documentation disponible des missionnaires, des explorateurs, des voyageurs curieux, des officiers, des administrateurs. Mais, à ce même siècle, la science du langage est aussi traversée souterrainement par le vieux mouvement fixiste où la linguistique est une annexe de la psychologie et de la logique confondues, et où elle tend à s'assimiler, chez les esprits les plus pratiques, à l'académisme de l'école.

Les tendances structuralistes et fonctionnalistes de l'époque actuelle ne feront leur apparition en Afrique qu'après la seconde guerre mondiale, en tout cas, à quelques très rares exceptions, après que les linguistes américains aient été heureusement étonnés devant les langues amérindiennes. Les langues africaines sont devenues aujourd'hui un terrain d'épreuve et d'expérimentation pour toutes les écoles existantes.

I. LES PLUS ANCIENS DOCUMENTS

Les documents anciens sont très rares. C'est un fait de civilisation qu'une partie du continent africain est restée en dehors des aires historiques de l'écriture.

Les plus anciens sont les inscriptions méroïtiques trouvées dans ce pays que les Egyptiens appelaient *kuš* et les Grecs Ethiopie. L'Etat de Koush, avec ses centres successifs de Napata et de Méroé (dans l'actuel Soudan), disparut au IV^e siècle. Selon J. D. Fage¹, l'héritage de

1. Cf. p. 10, *An atlas of African history*, London, 2^e éd., 1961.

Koush est passé aux Etats nubiens qui adoptèrent le christianisme au cours du VI^e siècle. Celui-ci ne fut recouvert par l'islam qu'au XIV^e. Il existe également des textes nubiens de l'époque chrétienne écrits dans un alphabet essentiellement grec.

Lepsius soutint que la langue de Méroé était du nubien ancien. Cette hypothèse a été suivie par plusieurs auteurs, mais aucune preuve substantielle n'a encore été apportée. D'ailleurs, la langue des inscriptions attestée sur des tables d'offrandes et des stèles funéraires est encore très mal connue. C'est à Griffith qu'on en doit le déchiffrement (1909-1911). Comme le note Jean Leclant :

« ... l'étude systématique et approfondie du matériel reste à faire. En fait d'archéologie méroïtique, on en est resté au stade de rapports de fouilles et de descriptions de sites »¹.

On peut isoler des radicaux, quelques infixes verbaux, quelques morphèmes grammaticaux, mais rapidement les limites de l'interprétation sont atteintes.

Que dire du nubien ? Lepsius croyait en son hypothèse et il a appris le nubien sur le terrain. En fait la filiation du nubien des textes médiévaux au méroïtique est une question ouverte. Selon le spécialiste du nubien actuel, C. H. Armbruster², les textes nubiens seraient assez valables, malgré quelques points obscurs, pour assurer une comparaison avec les parlars nubiens actuels. Dans la classification de J. H. Greenberg, ceux-ci appartiennent

1. Les études portant sur Méroé sont consignées dans *Méroïtic Newsletter*, bulletin d'informations méroïtiques, édité par J. LECLANT, B. G. TRIGGER, A. HEYLER, Ecole prat. Hautes Etudes, V^e section. Une recension historique est donnée par Michel MUSEUR, Les anciennes civilisations nubiennes, *Journ. Soc. africanistes*, Paris, XXXIX, II, 1969, 173-198. Le point de la question en matière archéologique est fait par Jean LECLANT, Les études méroïtiques, état des questions, *Bull. Soc. franç. Egyptologie*, n^o 50, déc. 1967.

2. *Dongolese Nubian, a grammar*, 1960; *A lexicon*, 1965; Cambridge, Univ. Press.

à la famille nilo-saharienne, groupe Chari-Nil, soudanien oriental.

Le plus ancien document dont on est à même de faire une traduction complète est un poème de langue swahili, de mille strophes, en écriture arabe (adjami)¹. Il date de 1714. Son contenu est fortement marqué par le mysticisme musulman. On sait, d'après une relation portugaise, qu'il existait aussi une chronique datée de 1500, mais que celle-ci a été détruite au cours d'un incendie.

Quant aux plus anciennes relations portant sur une langue africaine, le premier ouvrage imprimé nous fait remonter à 1659² : *Regulae quaedam pro difficillimi Congensium idiomatis faciliiori captu ad grammaticae normam redactae*. Il fut publié à Rome. L'auteur est le P. Jacinto Brusciotto di Vetralla. La langue est le kikongo. Selon Pierre Alexandre³ :

« C'est un ouvrage remarquablement en avance sur son temps, malgré ce titre incontestablement d'époque, et d'autant plus moderne, si l'on peut dire, que le P. Brusciotto ne semble pas avoir jamais mis les pieds au Congo, mais a plutôt écrit son ouvrage à partir des observations, traductions, compilations de vocabulaires, etc., de missionnaires ayant travaillé sur place. »

Peut-être pouvons-nous encore escompter des découvertes, en particulier dans les régions où l'islam a marqué son empreinte au point de répandre l'usage de l'écriture. C'est le cas du poème swahili qui vient d'être cité. Au xvi^e siècle, les centres religieux de Tombouctou, Djenné, Gao, Walata étaient en relation avec les Universités du Maghreb et de l'Orient arabe. Un colloque

1. Cf. les articles de Jan KNAPPERT dans les n^{os} IX et X de *African Language Studies*, London, S.O.A.S., 1968 et 1969, et dans *Présence africaine*, L., 1964, p. 174 sq.

2. Cf. p. 24, n. 3, R. G. ARMSTRONG, *ouvr. cité*.

3. Cf. p. 30, Pierre ALEXANDRE, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot, 1967, 171 p.

réuni en 1967 à Tombouctou a jeté les jalons d'une recherche dans ce sens en vue d'un inventaire et d'une collecte au Mali, en Ethiopie, en Afrique orientale, à Madagascar¹.

Les documents écrits selon des graphies originales ne remontent pas à une époque ancienne. L'écriture bamum du sultan Njoya a été inventée autour de 1895. L'écriture vay date tout de même de la fin du XVIII^e siècle. Leur exploitation est difficile et l'on peut se demander si les résultats linguistiques seraient à la mesure des efforts de déchiffrements².

L'étude de tous ces textes anciens, et moins anciens, n'est pas encore exhaustive. Il faut s'attendre à ce que sa portée soit surtout d'ordre historique, encore que l'histoire, dans ce domaine, soit tributaire d'une critique philologique très précise, mais non pas à ce que ces textes soient suffisants en nombre et en qualité pour nous permettre d'appréhender successivement des états antérieurs de ce que furent les langues actuellement parlées. Le cas du nubien est peut-être une exception relative, encore que l'isolement, puis les bouleversements dûs à l'implantation arabe, n'ont pas manqué de favoriser des évolutions dialectales divergentes. Dialectalisation et évolution divergente sont d'ailleurs deux processus qu'on retrouve dans de nombreuses langues africaines et qui font que la linguistique comparative en terrain africain doit repenser, sinon créer, sa propre stratégie.

La meilleure contribution à des états de langue vieux d'un siècle est celle d'un pasteur allemand de Sierra Leone.

1. Rapport final de la réunion des experts sur l'utilisation des sources écrites pour l'histoire de l'Afrique, doc. privé, Unesco, Tombouctou, 30 nov.-7 déc. 1967.

2. Une recension complète des écritures africaines spécifiques, doublée d'une étude historique, a été faite par David DALBY, dans les n^{os} VIII, IX et X de *African language Studies*, London, S.O.A.S., 1967-1968-1969.

2. POLYGLOTTA AFRICANA

L'œuvre de Sigismund Wilhelm Koelle, *Polyglotta Africana*, parue en 1854, est un jalon et un symbole de l'essor linguistique qui marqua l'Afrique au XIX^e siècle, en symbiose avec le développement des missions et l'installation progressive des colonisateurs¹. Koelle débarqua à Freetown en 1847. Il fut affecté au Fourah Bay Institute afin de poursuivre les recherches que cet Institut encourageait et patronnait dans une perspective missionnaire. Que cet essor linguistique soit apparu dans un pays d'influence anglaise n'est pas un hasard; la conception protestante aussi bien que la conception anglo-saxonne — et germanique — s'accordaient pour conférer aux langues de l'Afrique une fonction d'enseignement. Ceci explique l'importance de la linguistique de langue anglaise dans la bibliographie africaniste.

Un facteur précis devait stimuler cette recherche et en favoriser la concentration en Sierra Leone, c'est la fixation à Freetown de nombreux esclaves, ramenés par les vaisseaux anglais. Au milieu du XIX^e siècle, on comptait dans la « ville libre » quelque 60 à 70 000 esclaves libérés.

Il régnait à l'Institut une belle émulation, et plusieurs travaux virent le jour; ce sont encore aujourd'hui des sources qu'il faut connaître, car ils témoignent de l'état des langues au siècle dernier. Signalons, entre autres,

1. Une étude historique passionnante de Fourah Bay Institute a été faite par P. E. H. HAIR dans la préface du texte réimprimé, *Polyglotta Africana*, photomechanic reprint of the original edition, Church Missionary Society, London, 1854, with an historical introduction by P. E. H. HAIR, *Fourah Bay College, The University College of Sierra Leone*, 1963, 19 + 24 + 188 p., 1 carte hors texte. Nous en avons donné un compte rendu dans *L'homme*, Paris, VI, 1966, 136-139. La revue *Sierra Leone Language Review*, devenue depuis le vol. 6 (1967) *African Language Review* consacre une partie de ses articles à une revue critique des données lexicales de KOELLE en rapport avec les connaissances actuelles.

un vocabulaire de Schön sur le hausa (1840), quelques brochures yoruba (1830-1832) de John Raban dont les travaux devaient être continués par Samuel Crowther, un Yoruba, le premier « tuteur » africain de ce qui était devenu Fourah Bay College. Ces résultats prometteurs furent un facteur dans la nomination à plein temps de Koelle qui, outre l'ouvrage cité, a donné aussi une grammaire du vay — la seule dont nous disposons aujourd'hui — et un travail sur le kanuri.

Toujours à cette même époque, il faut citer le centre de Saint-Joseph de Ngazobil au Sénégal d'où sortirent des travaux de missionnaires catholiques sur le wolof, le sérér, le dyola, le malinké, le bambara, le susu. Malheureusement la politique coloniale française ne reconnaissait aucun statut officiel aux langues africaines; les motivations qui permirent aux pasteurs de Fourah Bay College de déboucher sur la linguistique appliquée (orthographe normalisées, syllabaires, manuels, dictionnaires) ne jouèrent pas en faveur des prêtres de Ngazobil. Les travaux qui vinrent ensuite en Afrique francophone furent des œuvres méritantes, mais toujours isolées.

C'est donc un aspect marquant de l'histoire de la linguistique négro-africaine que cet essor qu'elle connut à la période initiale de la colonisation. Ceci est très suggestif : on relève cinquante-cinq travaux sur le wolof entre 1732 et 1898¹, mais il faut attendre 1943 et 1965 pour disposer d'études de qualité scientifique sous les plumes de Léopold S. Senghor, l'actuel Président du Sénégal, et de Serge Sauvageot.

Un autre exemple est celui du grebo, une langue kru

1. Une recension complète des travaux sur le wolof et le sérér, ainsi qu'une réimpression des principaux articles sont parues dans : *Wolof et Sérér, études de phonétique et de grammaire descriptive*, réunies et éditées par Gabriel MANESSY et Serge SAUVAGEOT, Dakar, Faculté des Lettres, 1963, 307 p.

du Libéria. De 1838 à 1877, on relève six titres. Le septième et le huitième, les excellents travaux de Gordon Innes, sont de 1966 et 1967¹. Le duala ne nous est connu que par un travail allemand (1912) du grand linguiste Meinhof. L'étude de cette langue n'est reprise qu'actuellement par une équipe du collège Libermann de Douala. Nombreuses sont les langues qui ne sont pas connues par des travaux autres que ceux du début du siècle.

Il ne faudrait pas en conclure d'emblée que rien n'a été fait par la suite. Nous y reviendrons. Il s'agit avant tout de proportion. Mais une question doit être posée. Quelles sont les bases théoriques de cette documentation négro-africaine ? Quelle est sa qualité scientifique ? Certes il y a des travaux grossièrement empiriques, du type « manuel de poche, simple et complet ». Mais il y a aussi de nombreux auteurs qui, non linguistes au départ, mais disposant de documents abondants, enrichis par une expérience de dialogues et de contacts avec les hommes et le terrain africains, ont éprouvé, même timidement, le besoin de faire un effort de réflexion théorique ou méthodologique. Quels principes et quelles orientations apportait à ces hommes la science linguistique ?

3. LA LINGUISTIQUE COMPARATIVE ET HISTORIQUE

En posant ainsi le problème des bases théoriques, on est amené par là même à situer la linguistique négro-africaine dans l'histoire générale du langage.

L'une des orientations fondamentales de la linguistique, longtemps la plus brillante et la plus décisive,

1. *An introduction to Grebo*, London, S.O.A.S., 1966, 160 p.; *A Grebo-English dictionary*, W.A.L.S., monographs n° 6, Cambridge Univ. Press, 1967.

est née au XIX^e siècle. Maurice Leroy la caractérise ainsi¹ :

« ... le XIX^e siècle avec la prise de conscience des réalités linguistiques, le classement et la mise en ordre d'une masse innombrable de faits, la formation d'une méthode scientifique solide. »

Il s'agit de la linguistique comparative et historique. Cela ne signifie pas que la science linguistique soit née au XIX^e siècle, mais que, comme le développe très bien Georges Mounin², des problèmes nouveaux se sont posés à propos des langues grâce à la découverte du sanskrit, à l'essor de la méthode comparative qu'on appliquait alors à plusieurs domaines, grâce aussi à un fort courant de curiosité en direction des origines de la pensée, de la religion. G. Mounin ajoute comme autre facteur, le romantisme allemand. Nous verrons que les premières grandes synthèses africanistes ont été proposées par des Allemands.

Ce n'est pas le lieu de s'étendre sur les incontestables résultats de la linguistique comparative et historique. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle opéra sur un domaine linguistique particulièrement favorable : pluralité de langues, traditions écrites, jalons historiques. Cela n'ôte rien au génie de ses initiateurs, mais permet de comprendre certains mirages. Elle fut un mouvement de recherche scientifique, mais l'idéologie n'en fut pas absente. G. Mounin parle d'intrications « entre parti pris philosophique et méthodologie scientifique, entre conditionnements d'époque et création »³.

On croyait, en effet, alors, en la possibilité de parvenir, à un état primitif des langues, et aussi en un progrès

1. Cf. p. 178, *Les grands courants de la linguistique moderne*, Paris, Bruxelles, 1963.

2. Cf. p. 152 sq., *Histoire de la linguistique, des origines au XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967.

3. *Ouv. cité*, p. 198.

CHAPITRE V. — <i>Recherches sur le bilinguisme</i>	145
1. Le bilinguisme comme fait social	145
2. Les fondements historiques	148
3. Critères de classement	153
4. Typologie des situations	160
5. Le bilinguisme africano-européen	167
CHAPITRE VI. — <i>Les langues africaines et l'actualité</i>	176
1. Langues africaines et développement	176
2. L'enseignement en français	199
3. Typologie et pédagogie	223



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

